

PAR COURRIEL

Maria, le 5 décembre 2023

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances du Québec
ministre@finances.gouv.qc.ca
consultations@finances.gouv.qc.ca



Objet : Besoins financiers des organismes communautaires autonomes en Santé et Services sociaux financés en soutien à la mission au PSOC pour l'année 2024-2025

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre des consultations prébudgétaires, la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires, la CTROC, tient à vous informer des besoins financiers des quelque 3000 organismes communautaires autonomes du secteur de la santé et des services sociaux, financés à la mission globale *dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires*, le PSOC. Nous sommes disponibles pour échanger avec vous et votre équipe sur ces chiffres et la réalité que vivent ces organismes.

Pour l'année 2024-2025, le besoin de rehaussement de financement en soutien à la mission globale des organismes autonomes se chiffre à 800 millions de dollars. Ce montant a été établi à partir de la somme des demandes de rehaussement de chacun des organismes à leur formulaire de demande PSOC, auprès des CISSS et CIUSSS dans chaque région. Il est donc facilement vérifiable pour vos équipes.

Les besoins des citoyennes et citoyens rejoints par ces organismes sont en nette augmentation et cela a un impact sur les besoins financiers exprimés par ces organismes essentiels au tissu social québécois. Les salaires augmentent et la crise de la main-d'œuvre n'épargne pas le milieu communautaire, qui doit opérer un rattrapage important des salaires et s'assurer de l'attraction et de la rétention de personnel.

Pour toutes ces raisons, une annonce d'investissement significatif dans le financement à la mission au PSOC viendrait reconnaître l'apport des organismes communautaires dans une période particulièrement difficile, tant pour les travailleuses et travailleurs que les populations qui les fréquentent.

Rappelons que la CTROC réunit 15 regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC et ROC) et qu'elle représente auprès des instances gouvernementales et de la population, plus de 3 000 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux. Les TROC et les ROC collaborent de près avec les CISSS et les CIUSSS et ont un rôle d'interlocuteur privilégié des organismes. Ils sont à même de constater les besoins financiers exprimés par les organismes dans leurs formulaires de demande PSOC.

Rappelons également que le mouvement de l'action communautaire autonome compte plus de 4 000 organismes répartis dans toutes les régions. Il est soutenu par 425 000 bénévoles et il est fréquenté par plus d'un million de personnes vivant diverses formes de difficultés. Un peu plus de 3000 d'entre eux œuvrent dans le secteur d'activités de la santé et des services sociaux. Ils se caractérisent par une immense diversité d'actions et d'approches, et ils sont la démonstration de la force de ce mouvement citoyen qui, partout, dans les villes comme dans les petites communautés, permet d'animer des milieux de vie, de faire

de la prévention et de l'accompagnement dans toutes les sphères d'activités : santé, éducation, loisirs, culture, logement, alimentation, etc.

Ces organismes interviennent auprès de toutes les populations, de la femme enceinte à la personne en fin de vie. Étant toujours très impliqués dans leurs communautés, ils sont soutenus par divers acteurs sociaux qui reconnaissent leur précieuse contribution, particulièrement auprès de populations vulnérables.

En plus de contribuer à préserver le filet social, les organismes sont souvent le terreau de projets innovants : coopératives, entreprises d'économie sociale, projets et collaboration pour la mise en place d'organisations, de locaux et infrastructures collectives, etc. De même, au sein de leurs activités, ils contribuent à la création de pratiques alternatives, et à la promotion de la justice sociale. Ils sont vecteurs d'une solidarité dont il est impossible de se passer. Il est de notre devoir collectif de préserver leur autonomie et leur capacité de mobilisation. Le Québec peut se targuer d'avoir vu naître et grandir un mouvement social riche et démocratique. Nous nous devons de le mettre en valeur, de le soutenir et d'en être fiers !

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations. Nous vous remercions à l'avance pour l'intérêt que vous portez à nos demandes et espérons pouvoir compter sur votre appui et votre collaboration.

Daniel Cayley-Daoust,
Président
Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires

CC : M. Lionel Carmant, Ministre responsable des services sociaux